

CONCLUSIONS

Charles Melman¹

Je voudrais contribuer à cette très instructive journée en disant quelques mots sur cette femme brillante, bruyante, intelligente, sensible, contestataire décidée – en particulier en ce qui concerne la vie des groupes, y compris le nôtre bien entendu – que fut Claude Jamart. Je dirais que je lui accordais d'autant plus de sympathie et d'intérêt qu'elle me semblait exemplaire de ceux qui furent les enfants de la colonisation, les enfants du colonisateur et qui à l'occasion de leur long séjour en Afrique furent divisés entre d'une part le discours familial qui était celui du maître, d'un maître absolu mais où ils ont pu constater très vite la discordance qu'il y avait entre la règle morale que le maître était supposé, était censé devoir imposer et les propres libertés qu'il s'accordait lui-même dans la jouissance vis-à-vis de ceux qu'il était supposé éduquer, instruire et former. Et donc cette opposition chez eux, non pas cette complétude mais cette division entre l'Un, le Un du maître, impératif gardien de la loi morale et un Autre, l'Autre qui ici était transformé bien au-delà de son humanité en pur objet destiné à assurer une satisfaction de telle sorte qu'elle venait contrevenir à la loi morale dont le maître était le garant ; cette sorte de démenti permanent apporté par la vie sociale à ce qui était l'enseignement du maître et la jouissance absolue, sans limite, dont il s'autorisait. Il est bien évident que, comme enfant, l'identification ne pouvait se faire qu'à ce petit autre,

1. Doyen honoraire de l'EPhEP, Fondateur de l'ALI, ancien médecin des hôpitaux psychiatriques, psychanalyste (Paris).

qu'à ce petit autre rendu ainsi fascinant non seulement par l'outrance dont il était le représentant mais par l'invitation à être lui-même le support, le garant, le fournisseur d'une jouissance éminemment capable d'outrepasser toutes les règles de la morale, et quand je dis de la morale, c'est bien sûr aussi bien de la castration. C'est de la sorte que pouvaient se produire des interrogations quant à l'identité ; de quelle identité était cet enfant, était-elle du côté de son géniteur et en tant que justement par son attitude même il niait ce qu'il avait à transmettre à sa descendance, non pas par ses propos mais par sa pratique, ou bien cet enfant devait-il se reconnaître parmi ceux des colonisés chargés de supporter, d'assurer, de garantir cette jouissance par ailleurs interdite ?

La situation à mes yeux se trouvait compliquée par le fait qu'à cette situation à proprement parlé coloniale venait se substituer le fait que ces enfants étaient évidemment porteurs d'une culture autochtone dont le rapport aux interdits et à la loi du père étaient forcément fondamentalement différents de ceux du colonisateur ; et donc la culture était animée par une jouissance, des rapports à la jouissance qui déjà de façon primitive, originaire étaient très différents de cette apologie affectée du sacrifice prônée par le maître. La question donc a pu me sembler, non pas seulement bien sûr à l'occasion de notre chère amie Claude Jamart mais à l'occasion d'autres qui partageaient la même expérience, être celle de ce qu'était devenu le lieu de leur identification et également la cause d'une revendication propre à dénoncer les malfaçons de notre culture et de notre vie en groupe. C'est ainsi que j'ai toujours déchiffré, entendu et respecté ce qu'étaient les manifestations de sa contestation de la vie de notre propre groupe et de ses inconvénients variés et forcément inévitables qui sont spécifiques. Quoiqu'il en soit il semblait rester chez eux, chez ces enfants la nostalgie d'un bonheur non seulement observé mais vécu et je dirais volontiers endossé. Je dois dire que j'ai été très ému lorsque ces dernières années j'ai vu se reconstituer ce groupe incluant principalement des analystes belges bien formés à cet effet qui a voulu reprendre avec Cotonou un travail sur l'étude et la formation des psychothérapeutes béninois et également cette question qui n'est pas quelconque de l'existence chez ces populations et dans ces cultures d'un inconscient. Et de quel inconscient ? Et dès lors pour être encore plus précis de quel rapport au Réel ? Pierre Marchal a très justement et peut-être sans forcément le vouloir abordé une question majeure qui est celle des différences essentielles entre le Réel impératif, définitif, absolu du colonisateur tel que le prescrit sa culture - quitte bien

sûr à solliciter toutes les outrances y compris les plus extrêmes - et un Réel de ces populations fondamentalement différent qui n'est pas organisé par un signifiant maître mais par le rapport à une instance maîtresse. On aurait envie de dire, mais je le dis de façon rapide et sans doute un peu facile que c'était plutôt un Réel tel que l'enfant le connaît dans sa fréquentation de sa mère, autrement dit ce Réel infiniment variable où l'enfant a la surprise de voir que les limites de l'interdit pour lui, les limites de ce qui serait supposé l'impossible peuvent varier de façon inattendue et extrême posant dès lors évidemment la question de la pathologie puisque l'on sait que la psychose est forcément liée à ce que sont les incertitudes du placement de la limite, de l'interdit, de l'impossible.

Il se trouve que le hasard a voulu que je sois amené à travailler avec des patients africains dans ce qui était à l'époque un institut d'ethno-psychopathologie africaine que dirigeaient, pardonnez du peu, Lagache et Lacan c'est-à-dire que c'était subventionné par la Sorbonne et destiné justement à s'occuper de ce type de problème que je suis en train d'évoquer. De telle sorte que j'étais amené à fréquenter de façon directe des patients africains qui n'ont bien sûr pas manqué de solliciter et d'allumer mon intérêt : j'ai pu vérifier combien leur rapport à la parenté, à la filiation était sans lien avec le nôtre. Pour citer un exemple banal mais qui pour moi bien sûr a fait date, lorsque l'un de ces anciens patients est revenu un jour me voir alors qu'il occupait dans son pays une position institutionnelle de qualité, importante, est donc revenu me voir vêtu avec élégance à l'européenne et avec à la main une serviette comme celle que portent chez nous les représentants de l'autorité et du savoir, il est venu me voir dans une relation qui - vous vous doutez que je ne l'ai jamais ni provoquée ni cherchée - faisait de moi qui avait été son thérapeute, pas précisément son analyste, un parent essentiel parmi d'autres mais en tout cas un parent ; bien sûr il ne pouvait pour moi être question d'exercer la moindre opération qui serait venue perturber cette référence, ce que dans notre lexique nous appelons cet effet du transfert et que je ne pouvais en quelque sorte que respecter. Il a seulement été sûrement surpris et désappointé que ce mode de relation qu'il lui semblait avoir établi avec moi ne trouve pas de ma part une contrepartie symétrique, égale, que je ne lui réponde comme il lui semblait prévisible.

Il y a cette question qu'il n'est peut-être pas inutile d'aborder puisqu'elle nous concerne tous, elle concerne la vie des groupes et la question de l'amour et de la haine. Comme cela peut paraître étrange, l'instance qui supporte l'amour c'est-à-dire cette instance au moins une, cette instance

d'exception - je n'entre pas ici dans des métaphores religieuses - cette pure création de notre amour, si c'est l'amour qu'elle provoque c'est assurément parce qu'elle est supposée nous valoir à nous, faibles créatures, une reconnaissance qui est la garantie de notre dignité et aussi, dans cette configuration que l'Antiquité savait entretenir, une reconnaissance phallique. Nous aimons l'instance au moins une en tant que justement elle nous vaut cette reconnaissance, et en particulier cette reconnaissance phallique et, voyez le paradoxe – qui indique combien nous sommes mal foutus c'est-à-dire combien nous sommes bizarres - nous l'aimons aussi parce qu'elle peut nous priver de cette reconnaissance phallique et qu'elle assure sur nous cette privation. Je dois vous dire que j'ai encore pu récemment vérifier chez telle ou telle personne de quelle manière une privation essentielle, accidentelle, chirurgicale par exemple pouvait être génératrice – voyez comme on est drôlement fabriqué – d'un amour vis-à-vis l'agent purement accidentel qui l'avait causée. On aurait pu penser que cette personne victime de la mort d'un enfant à la naissance ou bien d'une ablation chirurgicale abusive se verrait réagir par de la haine... mais pas du tout. Il y a donc là un paradoxe qui nous renvoie cette fois-ci à la question de la mutation susceptible d'opérer pour que cette même instance devienne non plus le support de l'amour mais le support de la haine comme - puisque nous sommes ici pour la plupart psychanalystes – on le voit évidemment se produire dans une cure avec les aléas d'une cure et comme on le voit dans le devenir des relations ultérieures des élèves avec leur maître.

Je ne fais cette digression qui ne va pas m'attarder longtemps que pour souligner combien la situation de cette enfant du colonisateur était justement déchirée entre l'instance qu'il avait à aimer ou à haïr et souvent la difficulté qu'il avait pour toujours de résoudre ce type de clivage. Je me permets, et je vais conclure, de dire que le domicile comme j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer là-dessus ce n'est pas un lieu quelconque, ce n'est pas le lieu que nous transformons en une colocation, le domicile est cet espace physique supposé répondre, être le symétrique, être la projection de cet espace mental, psychique où le sujet est chez soi. Avec comme nous le savons les paradoxes de limite, de mur qui peuvent être fragiles, vulnérables puisque justement ils sont exposés à la présence sur la même face mais de l'autre côté de l'Autre. Eh bien la question du domicile pour Claude Jamart, à mes yeux, il me semble l'avoir perçu lorsqu'elle a participé, animé ce groupe béninois qui a cherché à reprendre le travail là-bas ; son domicile n'avait pas quitté l'Afrique et le lieu d'élection de sa subjectivité était toujours là de telle sorte qu'on pouvait à la fois respecter et comprendre ce qu'il en

était de son opposition jamais résolue, jamais satisfaite à un entourage avec lequel, aussi proche soit-il, l'accord était toujours trop facilement conflictuel. Ce que je peux dire en tout cas pour conclure c'est que ce conflit vis-à-vis de notre association, de ses structures, de ses personnes, a toujours été généreux et animé par le souci de faire progresser et de résoudre ce qui était... était-ce forcément un effet de la structure ou était-ce l'effet de mauvais arrangements liés à des personnes subverties par leur condition d'existence? De telle sorte que j'ai toujours eu une affection inébranlable et le plus grand respect pour notre amie Claude Jamart et, avec de nombreux parmi vous sans doute, je n'ai pas manqué d'éprouver une grande peine lors de sa disparition. Je vous remercie pour votre attention.